

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 26 mars 2025 à 9 h 21 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

Mme Geneviève Roy, directrice générale adjointe partenariats corporatifs, en remplacement de M. Benoit Collette, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250326-1234

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉCLARATION DE LA PROMESSE D'ACHAT NULLE ET NON AVENUE - LOT 1 257 031

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de déclarer la promesse d'achat nulle et non avenue en vertu de l'article 10.8 b) de la promesse d'achat du lot 1 257 031 du cadastre du Québec, et de récupérer le montant de 2 250 000 \$ détenu au compte en fidéicommiss de Me Marie-Claude Leblanc, notaire de Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. depuis le 20 janvier 2025.

(CT:1843182)
(SD-2025-1393)

CE-20250326-1235

RECOMMANDATION AU CONSEIL - PROCÉDURES EN EXPROPRIATION - LOT 1 257 031

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot 1 257 031 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 3 054,7 mètres carrés, avec bâtiment dessus érigé situé au 6000, boulevard Arthur-Sauvé, nécessaire pour l'implantation du Centre de services de proximité de l'ouest;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures en expropriation et à déposer l'indemnité provisionnelle initiale requise par la Loi concernant l'expropriation pour l'acquisition dudit lot et à offrir à la partie dessaisie la somme de 1 870 000 \$, représentant la valeur marchande de l'immeuble en date du 19 mars 2025;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1843182)
(SD-2025-1393)

CE-20250326-1236

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES
INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver une dépense au montant de 1 870 000 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-13079-F, pour défrayer l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot 1 257 031 du cadastre du Québec, avec bâtiment dessus érigé situé au 6000, boulevard Arthur Sauvé, nécessaire pour l'implantation du Centre de services de proximité de l'ouest;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1843182)
(SD-2025-1393)

CE-20250326-1237

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13079-F - PROCÉDURES EN
EXPROPRIATION - LOT 1 257 031

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13079-F, un montant de 1 963 300 \$, taxes nettes incluses, requis dans le cadre de l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot 1 257 031 du cadastre du Québec, avec bâtiment dessus érigé situé au 6000, boulevard Arthur-Sauvé, nécessaire pour l'implantation du Centre de services de proximité de l'ouest, conditionnellement à l'autorisation de l'acquisition dudit lot par le conseil municipal.

(CT:1843182)
(SD-2025-1393)

CE-20250326-1238

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉOLUTION ABROGÉE
- ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 257 031



ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20250114-40, le conseil municipal acceptait l'offre de Gestion Investissement JL inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 2 250 000 \$ le lot 1 257 031 du cadastre du Québec, d'une superficie de 3 054,7 mètres carrés, avec bâtiment dessus érigé situé au 6000, boulevard Arthur-Sauvé, le tout selon les termes et conditions de la promesse d'achat, nécessaire pour l'implantation du Centre de services de proximité de l'ouest;

ATTENDU QUE la promesse a été déclarée nulle et non avenue en vertu de l'article 10.8 b);

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'abroger la résolution CM-20250114-40.

(CT:1843182)
(SD-2025-1393)

CE-20250326-1239

**RÉSOLUTION ABROGÉE - CRÉDITS BUDGÉTAIRES -
BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS
IMMOBILIERS**

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20250108-4, le comité exécutif approuvait une dépense au montant de 2 250 000 \$, prise à même les fonds disponibles au Règlement L-13079-F, pour défrayer l'acquisition du lot 1 257 031 du cadastre du Québec avec bâtiment dessus érigé situé au 6000, boulevard Arthur-Sauvé, nécessaire pour l'implantation du Centre de services de proximité de l'ouest;

ATTENDU QUE la promesse a été déclarée nulle et non avenue en vertu de l'article 10.8 b);

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20250108-4.

(CT:1843182)
(SD-2025-1393)

CE-20250326-1240

**RÉSOLUTION ABROGÉE - RÈGLEMENT L-13079-F -
ACQUISITION LOT 1 257 031**

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20250108-5, le comité



exécutif autorisait le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13079-F, un montant de 2 413 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, pour l'acquisition du lot 1 257 031 du cadastre du Québec avec bâtiment dessus érigé situé au 6000, boulevard Arthur-Sauvé, nécessaire pour l'implantation du Centre de services de proximité de l'ouest;

ATTENDU QUE la promesse a été déclarée nulle et non avenue en vertu de l'article 10.8 b);

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20250108-5.

(CT:1843182)
(SD-2025-1393)

Les discussions sur le point 22.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250326-1241

RAPPORT D'ENGAGEMENT - MEMBRE DE CABINET

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de nomination d'un membre du personnel de cabinet préparé par le Service des ressources humaines le 19 mars 2025.

(SD-2025-952)

CE-20250326-1242

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54940, pour une période de 12 semaines, au poste de superviseur au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2025-1137)

CE-20250326-1243

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - URBANISME

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de l'urbanisme, soit:

la création de la division «Information, permis et services aux citoyens»;

code budgétaire: 43504.Information permis et services aux citoyens.611200.Réglementation et permis;

la modification du nom de la division «Information et permis» pour «Permis et services aux entreprises»;

code budgétaire: 43604.Permis et services aux entreprises.611200.Réglementation et permis;

la modification des titres d'emplois, le transfert budgétaire des postes et la réaffectation des employés tel qu'identifiés au rapport préparé par le Service des ressources humaines et joint au sommaire décisionnel;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2025-1138)

CE-20250326-1244

**AUTORISATION - MANDAT - C3PH SOLUTIONS
INNOVANTES INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser C3pH Solutions innovantes inc. à effectuer un mandat pour offrir aux gestionnaires de la Ville la possibilité de suivre la formation intitulée «Développer votre éloquence pour communiquer avec impact et inspirer», dans le cadre du Programme gestionnaire d'impact, au montant de 11 066,34 \$.

(CT:1842048)
(SD-2025-1306)

CE-20250326-1245

**ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR ÉGOUTS ET
AQUEDUC - GESTION DE L'EAU**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 55397, pour une période indéterminée, au poste de superviseur égouts et aqueduc au Service de la gestion de l'eau, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.



(SD-2025-1346)

CE-20250326-1246

STAGE - SÉCURITÉ INCENDIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser 7 étudiants du Campus Notre-Dame-De-Foy à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 5 semaines, au poste de stagiaire au Service de sécurité incendie, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2025-1402)

CE-20250326-1247

**DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES MENSUELLE -
RESSOURCES HUMAINES - FÉVRIER 2025**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la reddition de comptes mensuelle du Service des ressources humaines pour le mois de février 2025.

(SD-2025-1426)

CE-20250326-1248

TERMINAISON D'EMPLOI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la terminaison d'emploi administrative pour probation non concluante de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 20 mars 2025.

(SD-2025-1390)

CE-20250326-1249

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la suspension sans solde, pour une période d'une journée, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 19 mars 2025.

(SD-2025-1432)



CE-20250326-1250

PROMOTION - CHEF DE DIVISION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LÉGISLATION - AFFAIRES JURIDIQUES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la promotion de l'employé numéro 51358 au poste de chef de division aménagement du territoire et législation au Service des affaires juridiques, avec une période d'essai de 6 mois.

(SD-2025-1447)

CE-20250326-1251

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2753

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2753, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de construction d'un réservoir de rétention sanitaire à l'ouvrage Cartier, incluant la reconstruction du terrain de soccer-football, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Coffrage Alliance ltée
34 997 125,28 \$.

(CT:1840570)
(SD-2025-1128)

CE-20250326-1252

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉBUT, SURVEILLANCE ET ASSISTANCE TECHNIQUE - CONTRAT DOS-2753

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'autoriser le début des travaux par Coffrage Alliance ltée pour les travaux de construction d'un réservoir de rétention sanitaire à l'ouvrage Cartier, incluant la reconstruction du terrain de soccer-football, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Artelia Canada inc. (FNX-Innov inc.) à effectuer la surveillance des travaux et à émettre, à la fin de ceux-ci, les plans des travaux exécutés ainsi qu'un certificat de conformité en regard des



normes et règlements en vigueur, au montant de 2 799 506,73 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 2;

d'autoriser Cima+ S.E.N.C. à effectuer l'assistance technique en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, phase B, assistance technique, au montant de 272 977,58 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-761.

(CT:1840570)
(SD-2025-1128)

CE-20250326-1253

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT DOS-2753

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec au ministre des Finances, au montant total estimé de 176 158,80 \$, dans le cadre du contrat DOS-2753 pour les travaux de construction d'un réservoir de rétention sanitaire à l'ouvrage Cartier, incluant la reconstruction du terrain de soccer-football, à savoir:

un montant de 32 472,20 \$ pour le paiement de l'utilisation de la plateforme Traces Québec;

un montant de 143 686,60 \$ pour la redevance imposée par le Règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2753 par le conseil municipal.

(CT:1840570)
(SD-2025-1128)

CE-20250326-1254

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13180-F - CONTRAT DOS-2753

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13180-F, un montant de 38 797 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2753 par le conseil municipal.



(CT:1840570)
(SD-2025-1128)

CE-20250326-1255

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2785

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2785, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'une firme de laboratoire en sol pour la réalisation du contrôle qualité des matériaux pour la construction d'un réservoir de rétention sanitaire à l'ouvrage Cartier, incluant la reconstruction du terrain de soccer-football, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Artelia Canada inc.
777 833,22 \$;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2753 par le conseil municipal.

(CT:1839805)
(SD-2025-1022)

CE-20250326-1256

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13180-F - CONTRAT DOS-2785

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13180-F, un montant de 710 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2785 par le conseil municipal.

(CT:1839805)
(SD-2025-1022)

CE-20250326-1257

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2751

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2751, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réaménagement de l'avenue Léo-Lacombe (tronçon nord), pour une période de 15 mois, le tout selon les termes et conditions de



sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Monco Construction inc.
3 520 103,15 \$.

(CT:1839775)
(SD-2025-1009)

CE-20250326-1258

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉBUT,
SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX -
CONTRAT DOS-2751

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'autoriser le début des travaux par Monco Construction inc. pour les travaux de réaménagement de l'avenue Léo-Lacombe (tronçon nord), et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation des travaux, au montant de 211 302,44 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 3;

d'autoriser Shellex Groupe Conseil inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation des travaux, au montant de 325 977,12 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 1;

d'autoriser Atkins Réalis inc. (anciennement SNC-Lavalin inc.) à effectuer l'assistance technique en ingénierie durant le volet maintien de la circulation, au montant de 79 248,82 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 3.

(CT:1839775)
(SD-2025-1009)

CE-20250326-1259

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT
DOS-2751

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 11 647,25 \$, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2751 par le conseil municipal.

(CT:1839775)
(SD-2025-1009)

CE-20250326-1260

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13119 - CONTRAT DOS-2751

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13119, un montant de 4 110 378 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2751 par le conseil municipal.

(CT:1839775)
(SD-2025-1009)

CE-20250326-1261

OCTROI - CONTRAT DOS-2784

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-2784, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de plateforme numérique spécialisé dans la connexion des professionnels, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

LinkedIn Corporation
180 117,08 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville l'entente de services.

(CT:1840583)
(SD-2025-1129)

CE-20250326-1262

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2744

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2744, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels pour des études de vétusté, l'inventaire et la mise à jour du plan directeur de maintien d'actifs (PDMA), phase VII, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

GIDexperts inc.
lot 1
349 638,98 \$;

lot 2
183 988,74 \$;

lot 3
87 697,18 \$;

Tbmaestro inc.
lot 4
246 466,16 \$;

lot 5
70 450,93 \$.

(CT:1842796)
(SD-2025-1353)

CE-20250326-1263

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2818

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2818, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'entretien des terrains de baseball 2025-2027, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Multi-Surfaces F. Giguère inc.
332 093,18 \$.

(CT:1828423)
(SD-2024-6462)

CE-20250326-1264

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12985-F - CONTRAT DOS-2818

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds



disponibles au Règlement L-12985-F, un montant de 54 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2818 par le conseil municipal.

(CT:1828423)
(SD-2024-6462)

CE-20250326-1265

APPROBATION - CONVENTION RELATIVE À L'OCTROI
D'UNE AIDE FINANCIÈRE - SERVICE BÉNÉVOLE
D'ENTRAIDE DE VIMONT-AUTEUIL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention relative à l'octroi d'une aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Service bénévole d'entraide de Vimont-Auteuil (SBEVA) concernant le versement d'une aide financière au montant de 50 000 \$, dont la demande a été approuvée par le comité Fonds entrepreneuriat collectif le 19 mars 2025;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le chef de division service aux entreprises à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1843063)
(SD-2025-1374)

CE-20250326-1266

RECOMMANDATION AU CONSEIL - EMPHYTÉOSE - ESPOIR
HABITAT - LOTS 1 067 899, 1 067 900, 1 067 901 ET 1 067 909

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver en principe l'octroi d'une emphytéose de 70 ans à l'organisme Espoir habitat afin de permettre la réalisation d'un projet de logement social sur les lots 1 067 899, 1 067 900, 1 067 901 et 1 067 909 du cadastre du Québec, dans le cadre de l'appel à projets DOS-2832, conditionnellement à la confirmation du financement et au respect des modalités de l'appel à projets;

d'autoriser les services concernés à déterminer les modalités de l'emphytéose et à préparer les documents afférents pour la propriété visée, en conformité, le cas échéant, avec les exigences de la Société d'habitation du Québec et des autres bailleurs de fonds éventuels;

d'autoriser l'organisme Espoir habitat à procéder aux démarches et études requises pour la réalisation de son projet.



(SD-2025-1406)

CE-20250326-1267

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉOLUTION
AMENDÉE - AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-
507**

ATTENDU QUE, par la résolution CM-20250311-168, le conseil municipal autorisait AtkinsRéalisis inc. à procéder à la préparation de plans et devis et d'une étude géotechnique afin de permettre la réalisation des travaux de réhabilitation de la berge du parc Pontmain, avec mesures compensatoires pour l'habitat du poisson, au montant de 466 815,34 \$, et de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 3;

ATTENDU QUE la phase B, soit l'assistance technique durant la réalisation des travaux, devait être sous réserve de l'approbation légale des crédits requis et des approbations légales;

ATTENDU QU'une modification des étapes du mandat a réduit la proposition budgétaire de l'adjudicataire;

EN CONSÉQUENCE IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'amender la résolution CM-20250311-168 afin qu'elle se lise comme suit:

«d'autoriser AtkinsRéalisis Canada inc. à procéder à la préparation de plans et devis ainsi qu'une étude géotechnique afin de permettre la réalisation des travaux de réhabilitation de la berge du parc Pontmain, avec mesures compensatoires pour l'habitat du poisson, à savoir:

la phase A, étude géotechnique, plans et devis, au montant de 309 874,47 \$;

la phase B, assistance technique durant la réalisation des travaux, au montant de 48 697,66 \$;

ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation légale des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder au volet de la phase A, étude géotechnique, plans et devis.».

(CT:1843014)

(SD-2025-1370)

CE-20250326-1268

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-507



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 283 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat par le conseil municipal.

(CT:1843014)
(SD-2025-1370)

CE-20250326-1269

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT OS-SP-30070**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser un mandat de services professionnels à Shellex Groupe Conseil inc. afin de procéder à la réalisation des services de soutien technique durant la construction de dos d'âne sur le territoire de la Ville de Laval, au montant de 49 655,40 \$.

(CT:1842765)
(SD-2025-1347)

Les discussions sur le point 55.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250326-1270

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12811-F - CONTRAT OS-SP-30070

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12811-F, un montant de 45 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat par le conseil municipal.

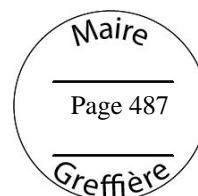
(CT:1842765)
(SD-2025-1347)

CE-20250326-1271

**APPROBATION - ACCORD DE SUBVENTION MODIFIÉ - SA
MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'accord de subvention modifié à intervenir entre Ville de Laval et Sa Majesté la Reine du Chef du Canada pour le Fonds du



Canada concernant la présentation des arts, au montant de 25 000 \$ pour l'année 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit accord.

(SD-2025-1381)

CE-20250326-1272

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - DRAGON FUEL S.E.C.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Dragon Fuel S.E.C. concernant le versement d'une aide financière au montant de 200 000 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1843572)
(SD-2025-1439)

CE-20250326-1273

VIREMENT DE CRÉDITS - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET
DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits 60-54636 au montant de 200 000 \$ requis dans le cadre de l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Dragon Fuel S.E.C:

du code budgétaire: 1-28101-1751-00-119990-00000;
au code budgétaire: 1-60304-7111-00-119985-00000;

le tout conditionnellement à l'approbation de l'entente par le conseil municipal.

(CT:1843572)
(SD-2025-1439)

À 12 h 18, la séance est suspendue.

À 13 h 32, la séance se poursuit et sont alors présents:

M. Nicholas Borne et Mme Sandra Desmeules, via l'application



Teams, ainsi que Mme Christine Poirier et M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif.

À 13 h 52, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière